



La place des Gravieres (ou place Royale) sera un des sujets centraux de notre programme.

Comment réenchanter la démocratie ?



Frank Gazzard

Luc Moens

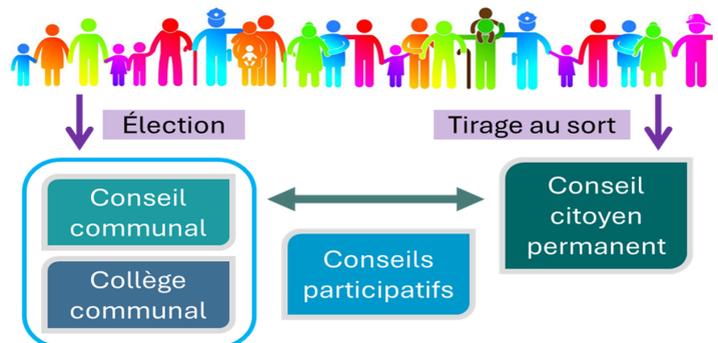
On pourrait dire, hélas, que le deuxième groupe politique de Spa, c'est celui de toutes les personnes qui n'ont pas émis un vote valable. En effet, lors des élections de 2018, 1.964 personnes sur 8.155 électeurs inscrits ne se sont pas exprimées. Même si elles ne rejettent pas toute la politique, ce chiffre traduit le malaise des citoyens.

C'est une tendance marquée à Spa, mais elle est générale. En effet, le récent baromètre social de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique met en évidence une chute inédite de la confiance politique des Wallons. Cela ne remet pas en question le modèle démocratique en soi, mais le fonctionnement du système politique est sur la sellette. Les citoyens expriment un fort désir de changement, visant à améliorer la manière dont les décisions politiques sont prises.

Les mandataires sont là pour représenter les aspirations de ceux qui les ont élus. Mais beaucoup de citoyens ont l'impression que leur vote ne sert à rien, qu'une fois qu'ils ont voté, ils n'ont plus rien à dire jusqu'aux prochaines élections. Ils considèrent que la politique est devenue une carrière, où les politiciens professionnels semblent agir pour maintenir leur position à tout prix tout en conservant leur pouvoir décisionnel. Parfois même, les candidats se présentent à plusieurs élections la même année, ce qui déplaît.

Nous voulons une démocratie pour et par les citoyens. Il faut leur rendre du pouvoir et réformer le système politique pour qu'il soit davantage à leur service. Être élu ne peut être un métier. La crise démocratique a beaucoup à voir avec la critique des professionnels de la politique.

Un conseil citoyen permanent



Chez Alternative-plus, nous avons pris conscience de ces problèmes et nous y réfléchissons depuis plusieurs années. C'est pourquoi nous voulons mettre en place fin 2025 à Spa un conseil citoyen permanent, composé d'habitants tirés au sort, représentatifs de la diversité de la population de la ville. Ce conseil alimentera les décisions de la Ville par des avis concertés et des recommandations concrètes sur les grands enjeux et aménagements. De plus, ce conseil, ainsi que les citoyens ou le Collège communal, pourront proposer la mise en place de conseils participatifs au sujet de thématiques particulières ; objectif : formuler des recommandations au conseil communal. Ces conseils regrouperont des habitants volontaires ou tirés au sort, des représentants du monde associatif, social, économique, ainsi que des experts. Ensuite, le Conseil communal devra justifier son choix de suivre ou non leurs recommandations lors de séances publiques. En clair, nous mettrons donc en place les 4 étapes de la participation citoyenne : l'information, la consultation, la concertation et la co-construction, ce qui permettra au plus grand nombre de s'exprimer et de devenir acteurs de leur ville, aux côtés des citoyens à responsabilités que seront les élus.

Ô lac... (extrait de « L'histoire sans fin »)



Le dossier du lac de Warfaaz semble ne pas avancer.

Que faire des 60 000m³ de boues du fond du lac, à part les transformer en terre (ou en poudre de perlimpinpin) d'un coup de baguette magique, pour diminuer la facture de leur traitement : 130€/m³ ? Le Collège attend des analyses complémentaires pour réaliser ce tour de passe-passe et, surtout, des subsides supplémentaires, qui pourraient venir du fonds des calamités, du plan de relance d'après inondations (possible vu l'impact sur le bassin de la Vesdre), et de Spa Monopole (pour 1000m³). L'évacuation, qui doit se faire par temps sec, est prévue pour le printemps, par Nivezé ; le permis pour la réfection du barrage (évacuation, bac de décantation et aménagement des berges) est lancé.

Pollution à Nivezé : défaut de prévoyance ?

Jeudi 8 février, le service anti-pollution était présent aux abords de l'ancienne école communale de Nivezé, suite à des émanations perceptibles de mazout. Le plan Source a été déclenché mais, fort heureusement, les analyses réalisées par Spa Monopole ne donnent aucun motif de s'inquiéter pour la qualité de l'eau, et l'ancienne école, après vérification, est quant à elle hors de cause. Certaines questions demeurent, cependant : la vidange des 5000 L de fuel qui restaient encore dans la citerne de l'ancienne école de Nivezé, fermée depuis 2015, ne manque pas d'interpeller : comment est-il pensable d'avoir laissé dormir une telle réserve de carburant pendant autant d'années, au prix du combustible ? Mais surtout, comment est-il possible de risquer de polluer l'eau de nos sources, alors qu'elle constitue notre principale richesse ? **(Claude Brouet)**

(suite de "Comment réenchanter la démocratie?")

Des assemblées libres et indépendantes

Cette approche présente de multiples avantages. Elle invite les citoyens à participer à la prise de décisions à travers un tirage au sort, touchant ainsi des personnes qui ne participent pas habituellement à ce processus. Ces assemblées tirées au sort reflètent davantage la diversité de la population que l'assemblée du conseil communal, ce qui permet de trouver des solutions plus adaptées. De plus, les membres de ces assemblées sont libres de s'exprimer, ne subissant pas de pression électorale, ce qui garantit la liberté et l'indépendance des propositions. En participant à ce processus, les citoyens comprennent mieux les

mécanismes et les enjeux des dossiers.

La démocratie dépasse le simple cadre des élections. Celles-ci ne représentent qu'un des nombreux outils nécessaires au bon fonctionnement d'une société démocratique. Un équilibre subtil entre les élections, le tirage au sort de citoyens qui remettent des propositions, et la démocratie directe s'avère essentiel. La véritable participation citoyenne émerge comme l'une des voies principales pour restaurer le contrôle démocratique et insuffler une nouvelle vie à nos institutions. Dans une démocratie authentique, l'innovation et l'exploration de nouveaux mécanismes ne sont pas seulement encouragées, mais elles sont aussi cruciales, tout autant que dans d'autres domaines. **(Frank Gazzard et Luc Moens)**

La véloroute de l'avenue Reine Astrid



Claude Brouet

L'éclairage sera amélioré avenue Reine Astrid, dans le cadre de la véloroute à créer entre Spa et Theux, pour sécuriser l'accotement ; l'objectif final est d'uniformiser l'éclairage des différents circuits pour vélos ; on vous rappelle au passage que c'est pour créer des pistes cyclables dans tout Spa que de très grands et très longs travaux impacteront dès 2025 tout le centre de notre cité jusqu'à la piscine (puis au lac ?). Remarques de **Claude Brouet** en Conseil : le site Séurothèque de la Wallonie prescrit que l'éclairage des aménagements est éteint de 22h à 6h du matin, sauf si le maintien en est justifié, mais alors avec une diminution de puissance, pour diminuer l'impact sur l'environnement et la pollution lumineuse ; l'orientation de l'éclairage doit être vers le bas, les mâts le plus bas possible. Interpellant : le dispositif installé doit éclairer la piste cyclable uniquement ; ce qui contredit les décisions de la majorité, qui spécifie en conseil qu'elle profitera de la pose de ce nouvel éclairage

pour sécuriser l'accotement où circulent les piétons se rendant à l'école d'hôtellerie et dans les grandes surfaces, c'est-à-dire de l'autre côté de la route... Les regrets d'A+ : 1) les experts du Parc naturel des Sources n'ont pas été consultés du tout dans le cadre de ce dossier. 2) l'état de délabrement des accotements de l'avenue Reine Astrid nécessite des réparations plus urgentes que de l'éclairage pour assurer la sécurité des usagers.

Vivement le printemps ! Pourquoi la Ville de Spa ne profite-t-elle pas de la période actuelle d'élagage et d'émondage des arbres pour dégager et nettoyer les luminaires, notamment rue Royale, en face des Anciens Thermes, pour assurer plus de visibilité et de sécurité aux piétons ? a demandé **Claude Brouet** en Conseil. Réponse de l'échevin de la Propreté publique : parce que ce n'est pas au service des Plantations de le faire. (Notez bien : on le savait ; l'idée était d'associer deux actions pour être efficaces et rendre de l'éclairage là où il faut...) Il serait quand même enfin prévu de rendre un peu de lustre, au printemps, aux lampadaires du parc, tellement encrassés qu'ils ne servent quasi plus à rien.

L'inclusion, ce n'est pas un vain mot



Fabienne Dorval Arnaud Fagard

Les personnes handicapées ont perdu la réduction de 50€ sur la taxe poubelles qui leur était consentie depuis des années ; une injustice sociale et une discrimination aux yeux d'Alternative-plus, qui a interrogé le Collège sur sa conception de l'inclusion.

Les personnes souffrant d'un handicap n'ont plus droit à la réduction de 50€ sur la taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers qui leur était consentie jusqu'à présent ; une situation qu'UNIA, organisme indépendant de lutte contre toutes les formes de discrimination, a jugée discriminatoire dans un courrier adressé au Collège, suite à la réclamation d'une Spadoise. En Conseil communal, **Arnaud Fagard** a demandé pourquoi le Collège préférerait solliciter l'avis d'un avocat fiscaliste plutôt que de consentir cette réduction qui avait cours jusqu'en 2022 au profit des personnes à faible revenu ; en 2023, en effet, on a vu apparaître un changement de règlement : seules les personnes émargeant au CPAS et les personnes bénéficiant de la garantie de revenus aux personnes âgées ont eu droit à la ristourne de 50€.

Un manque d'inclusion des plus faibles

Notre conseiller a fait remarquer le manque d'inclusion d'une telle démarche, un jugement de valeur que l'échevine des Finances n'a pas apprécié. Nous le revendiquons, il s'agit bien d'un jugement de valeur de la part d'Alternative-plus ; et nous pourrions aller plus loin dans les remarques : la prime de fin d'année qui était octroyée aux personnes handicapées (12 points de handicap) n'est plus versée non plus depuis 2021 sous prétexte

que l'argent qui était alloué serait mieux utilisé dans des projets collectifs tels que conférences ou brochure d'information ; nous souhaitons la remettre à l'honneur. Sachant que d'autre part, le site de la Ville n'est toujours pas adapté en lecture FALC (Facile à Lire et à Comprendre) ; que l'état de nombreux trottoirs et accotements est un chausse-trappe permanent pour les personnes en chaise roulante ou équipées d'un déambulateur ; que la place Royale n'est toujours pas adaptée à la circulation facile des personnes à besoins spécifiques et des parents avec poussettes ; que nous comptons dans notre ville 20% de personnes de plus de 65 ans... on est en droit de se demander quel est réellement le sens du mot « inclusion » pour la majorité, laquelle ne fait d'ailleurs que la citer dans sa déclaration de politique communale, sans plus.

Alternative-plus veut réaliser un audit sur l'accessibilité

A contrario, que dit la philosophie d'Alternative-plus, publiée sur le site de notre groupe politique ? Ceci : « Nous souhaitons une organisation communale qui intègre chaque citoyen au mieux dans toutes les activités, événements et services sociaux, en facilitant la mobilité douce et celle des seniors et des personnes à mobilité réduite. » Notre programme, en cours d'élaboration, prévoit de lancer un audit relatif à l'accessibilité de la personne à besoins spécifiques dans les différents bâtiments publics et autres infrastructures publiques communales ; d'aménager les lieux publics de façon inclusive en apportant une attention particulière aux difficultés des déplacements en ville ; d'installer de toilettes publiques aisément accessibles aux PMR ; et bien sûr d'adapter la place Royale, les trottoirs et les accotements pour des déplacements aisés pour tous, et même les accès aux commerces (prime de 2500€ de la Province). Notre équipe a d'ailleurs réalisé un cadastre des difficultés de mobilité en ville. Chez A+, l'inclusion, ce n'est pas un vain mot. **(Fabienne Dorval)**

La chronique de Philou :



Philippe Hourlay

Décidément, notre place Royale, notre parc de Sept Heures et la galerie Léopold II font encore et toujours polémique. Les organisateurs d'événements ne comprennent pas pourquoi certains peuvent s'y installer et d'autres pas ! Bizarre et à la fois énervant quand on sait que le festival des Francos peut occuper l'ensemble, alors que les forains sont expulsés place de la Gare pour la kermesse ; que la brocante peut s'installer sur la place et dans le parc mais pas encore dans la galerie puisqu'elle est toujours en cours de restauration et reste sous la responsabilité de l'entrepreneur... sauf quand les autorités communales réclament « une mise à disposition », le temps d'un festival.



Autoriser les Francofolies mais pas la brocante hebdomadaire peut sembler étrange.

Mais alors pourquoi le chantier n'a-t-il pas été refermé au public après les Francos 2023 ? Pourquoi les brocanteurs ne peuvent-ils pas profiter d'un toit ? Histoire de passe-droit ? De réception de chantier, globale, définitive ou provisoire ? Ou encore du bon vouloir de la part de la Ville et de l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine) ? Bref, que de questions ; elles n'entravent, pas, heureusement, une belle brochette d'animations au cœur de notre ville... MERCI aux marchés hebdomadaires, au Spa Revival, du 24 au 27 avril, aux Francofolies, du 18 au 21 juillet, au Festival de Théâtre, du 07 au 18 août, aux Rétrofolies, les 24 & 25 août, au Spa Rally des 29 & 30 novembre, et merci aux organisateurs du marché provençal et du marché de Noël. **(Philippe Hourlay)**

Pour une assemblée des jeunes à Spa



Arnaud Fagard

Laurent Tamo

En Conseil communal, l'échevin de la Jeunesse a lui-même admis que le conseil consultatif de la Jeunesse n'avait jamais été opérationnel. La dernière réunion, datant du début de la mandature, a échoué, faute d'atteindre le quorum requis pour commencer. Ce conseil est composé de 9 membres, en plus de l'échevin concerné, auxquels s'ajoutent 4 personnes désignées par un parti politique. En d'autres termes, la moitié de ses membres sont déjà politiquement affiliés.

Pour pouvoir intégrer ce conseil, dont les tenants et aboutissants ne leur avaient pas été expliqués, les jeunes de moins de 30 ans devaient envoyer

une lettre de candidature ; suivait alors un tirage au sort... qui n'a jamais eu lieu, faute de candidats. C'est compréhensible : effectuer une telle démarche à cet âge requiert une certaine assurance... à moins d'avoir le soutien d'un parti politique, bien sûr. Demander à des jeunes de cet âge de s'engager pour une période de 6 ans, alors que leur situation évolue rapidement (études, emploi, etc.), était voué à l'échec dès le départ ; inversement, un jeune trop jeune en début de mandature ne l'est plus à la fin et mériterait pourtant d'avoir encore son mot à dire. En somme,



La Maison des Jeunes pourrait jouer un rôle essentiel dans ce projet d'assemblée des jeunes.

l'échec retentissant de ce conseil s'explique aisément. Il est donc impératif de repenser son fonctionnement afin de mobiliser au mieux notre jeunesse, car la participation citoyenne ne s'improvise pas et ne se décrète pas. C'est pourquoi nous proposons de supprimer ce conseil et de le remplacer par une assemblée des jeunes, les invitant à s'exprimer sur des sujets précis mis à l'ordre du jour. N'oublions pas d'ailleurs que nos jeunes se sont massivement mobilisés pour la rénovation du skate-park.

Deux thèmes importants pourraient être : l'aménagement de l'ancienne piscine et celui du parc de Sept Heures. L'objectif est de favoriser l'ouverture, de dépolitiser un organisme, et de simplifier les procédures administratives, afin de libérer la parole et d'écouter véritablement nos jeunes. **(Arnaud Fagard et Laurent Tamo)**

C'est qui?



Silvana Bressanutti

Silvana Bressanutti est une enseignante qui a à cœur de répondre à la soif de découverte des enfants : il faut leur donner une

place pour s'approprier le monde qui les entoure.

Elle aime apprendre des techniques : de la soudure à la dentelle contemporaine, de la sculpture à l'ébénisterie... afin de les mettre au service d'un projet, et se montre sensible à tout ce qui est créatif : elle adore le théâtre de rue et les activités intergénérationnelles. Silvana est, de plus, très intéressée par ce qui peut être mis en œuvre au regard des défis du changement climatique. Son petit bémol : notre co-équipière ne supporte pas la mauvaise foi.



Laurent Tamo

Laurent Tamo est le «petit jeune» du groupe et travaille actuellement en qualité d'employé dans un service administratif. Vu

son âge, il est très concerné et très intéressé par la thématique de la jeunesse. Il est d'ailleurs le responsable de notre groupe de travail Jeunesse.

Il est également le représentant d'Alternative-plus au sein de la Maison des Jeunes et de la Culture, et du Conseil consultatif de la Jeunesse. Enfin, il est aussi le vice-président des JA+. Mais les jeunes ne sont pas sa seule préoccupation. Il s'intéresse également au sport, à la participation citoyenne et à l'environnement. Sa petite marotte : le sport, les jeux de société et vidéos et l'actualité politique. Ce qui le dérange : le manque d'attention et d'écoute envers les jeunes.

Nous contacter, nous soutenir

Une question? Une proposition? Des idées à partager? N'hésitez pas à contacter notre candidat-bourgmestre **Frank Gazzard** 0473/71.18.29 - fgazzard@gmail.com

Alternative-plus apprécie votre soutien. Aimez notre page, partagez nos publications ou devenez membre et ainsi participez au financement du journal en versant 10 ou 20€ sur notre compte: BE35 0689 3250 0837. **Arnaud Fagard**, trésorier arnaudfagard@gmail.com et **Claude Brouet**, secrétaire, c.brouet@skynet.be



Le moulin du parc, autre bonne nouvelle, serait enfin repeint, au printemps lui aussi.